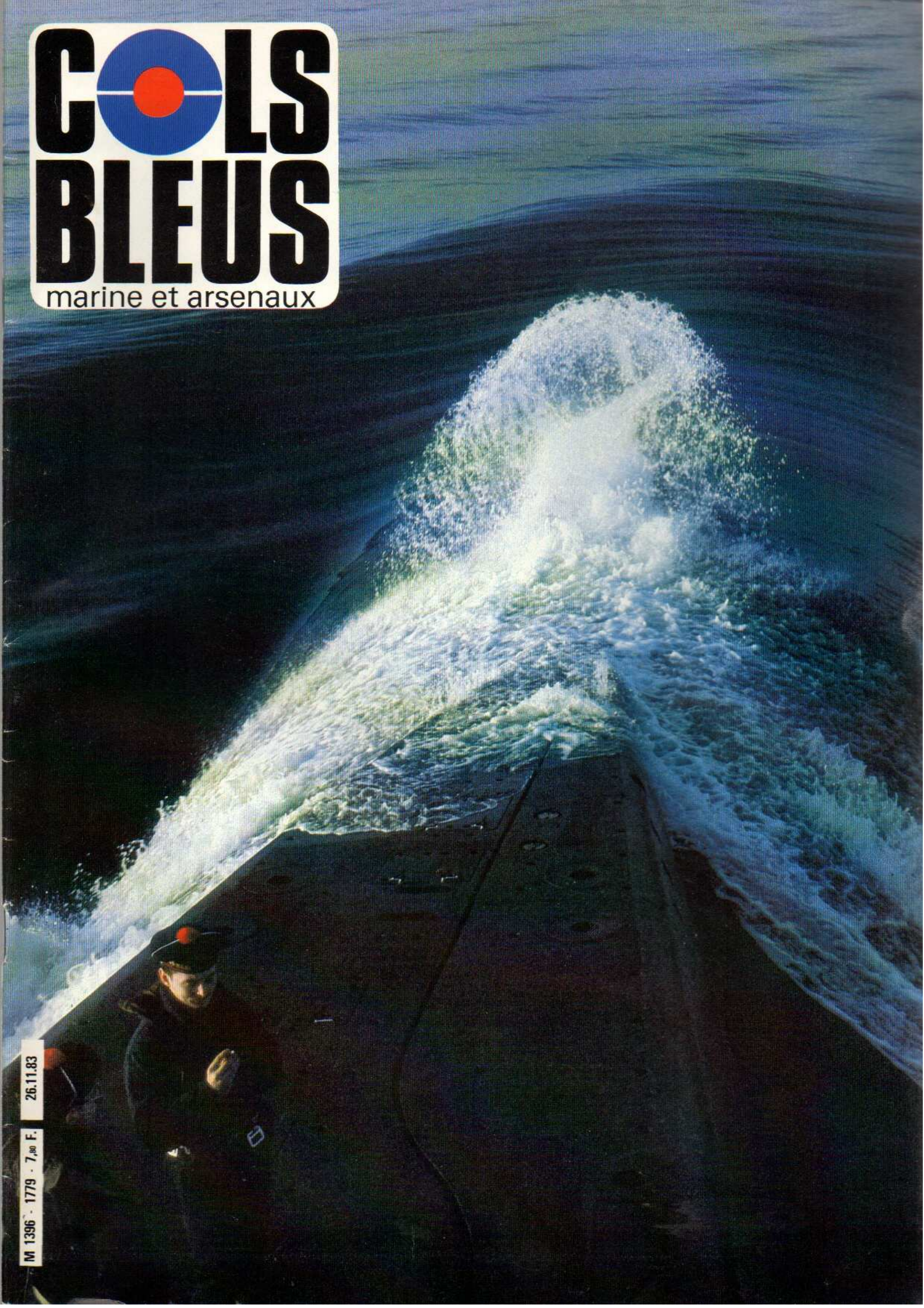


COLS BLEUS

marine et arsenaux



M 1396 · 1779 · 7,00 F. 26.11.83

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour toute personne :

- de nationalité française,
- âgée de 18 ans,
- jouissant de ses droits civils et politiques.

Vous pouvez vous faire inscrire durant toute l'année, mais les nouvelles listes ne sont établies qu'entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Pour pouvoir voter l'année suivante il est donc indispensable de faire votre demande d'inscription avant le 31 décembre.

Les jeunes gens qui auront 18 ans avant le 1^{er} mars de l'année suivante peuvent également s'inscrire avant cette date.

Les militaires mutés, admis à la retraite ou rayés des contrôles de l'activité ainsi que leur famille, peuvent demander à toute époque leur inscription immédiate sur les listes électorales. Les jeunes gens ayant 18 ans entre le 1^{er} janvier et la date des élections peuvent demander, exceptionnellement leur inscription sur ces listes.

Les demandes, en cas d'élection, doivent être présentées au plus tard le dixième jour précédant la date du scrutin.

Toutes ces formalités s'accomplissent :

- soit à la mairie de la commune de votre domicile
- soit à la mairie de la commune où vous résidez d'une façon continue, depuis plus de 6 mois,
- soit à la mairie de la commune où vous payez des impôts locaux depuis 5 ans au moins, sans interruption (par exemple, en tant que propriétaire d'une résidence secondaire).

Vous pouvez demander à une autre personne d'accomplir ces formalités à votre place, en lui donnant procuration sur papier libre.

Les jeunes gens qui effectuent leur service national peuvent se faire inscrire dans la commune où ils ont leur domicile (celui des parents s'ils habitent avec eux).

Les militaires affectés hors de France (et immatriculés à un Consulat de France) peuvent, ainsi que leur famille, être inscrits sur la liste électorale de l'une des communes suivantes :

- commune de leur naissance, de leur dernier domicile, de leur dernière résidence (6 mois au moins), commune où est né, est inscrit sur la liste électorale un de leurs ascendants ou un de leurs enfants,
- commune où ils figurent sur le répertoire des contribuables devant payer des impôts locaux (taxe foncière, taxe

S'ils ne peuvent justifier d'aucune des dispositions ci-dessus, leur inscription est possible dans toute commune de leur choix de plus de 30 000 habitants (*) ou sur la liste électorale de la commune dans laquelle siège le bureau de recrutement dont ils dépendent.

Aucune formalité n'est à effectuer à votre ancienne commune, la mairie de votre nouveau domicile se chargera de votre radiation des listes sur lesquelles vous étiez inscrit.

Une personne ne peut être inscrite que sur une seule liste électorale.

Bien que l'inscription soit obligatoire, il n'est pas prévu de sanction à l'encontre des personnes qui ne demanderaient pas leur inscription sur les listes.

(*) Le nombre des inscriptions, effectuées au titre des Français à l'étranger ne peut dépasser 2 % des électeurs inscrits sur les listes électorales de cette commune.

ELEX

de la Jeanne d'Arc et du Commandant Bourdais

DIMANCHE à l'aube, première vision de la terre depuis notre départ, l'archipel des Açores se profile à l'horizon. En début d'après-midi, nous passons à quelques milles de Graciosa et de Terceira. C'est un spectacle merveilleux : ces îles, véritables montagnes sorties des flots présentent leurs flancs sauvages et élevés sur lesquels se découpent, entre deux collines à la végétation rase, de petites maisons aux murs blancs, typiquement méditerranéennes. On verra même au loin, pittoresque, le clocher d'une église. Nous ne ferons que longer les Açores mais l'apparition de ce paysage superbe peuplera, pour un temps, la passerelle supérieure de photographes sor-

Les Açores laissées derrière nous, la *Jeanne* et le *Commandant Bourdais* poursuivent leur route. Pour les élèves, l'instruction pratique occupe toute la journée : à la passerelle, aux machines, dans les divers locaux du bâtiment, les midships s'affairent et s'initient aux fonctions qui seront les leurs à l'issue de la campagne. Le premier quart à la passerelle au cours duquel le midship va commander aux douze mille tonnes de la *Jeanne* a toujours quelque chose d'impressionnant, mé-

me si le lieutenant de vaisseau de quart, à côté, veille et conseille.

Pour l'équipage, il s'agit bien sûr d'aider les officiers élèves et de leur apporter le savoir-faire, indispensable complément à la formation théorique. Mais il s'agit aussi de s'entraîner afin de conserver à la *Jeanne d'Arc* sa valeur opérationnelle, caractéristique première d'un bâtiment de guerre. Les exercices et les manœuvres se succèdent, poste de combat et d'aviation permettant à chacun de bien comprendre son rôle et d'améliorer sa compétence.

L'emploi du temps n'ignore pas les moments de détente. C'est à l'air du grand large que se déroulent les séances de sport sur le pont d'envol. La télévision animée par les midships présente chaque soir le journal qui donne les informations attendues de la métropole.

La vie à bord s'organise tandis que l'image de la première escale se profile déjà : le 22 nous serons à Fort-de-France.

du Victor Schoelcher

COMBIEN de Français seraient capables de situer les Comores sans recourir aux services d'un atlas ?

Ancré dans le canal du Mozambique, ce petit archipel indépendant depuis 1975 re-

groupe trois îles : Ngazidja, Mohéli et Ndzuani. J'interromprai ici ces rappels d'histoire constitutionnelle et de géographie, vous faisant grâce des dates, kilomètres carrés et autres milliers d'habitants. Il est sans doute des moyens plus efficaces de vous faire regretter votre ignorance.

Je pourrais évoquer la gentillesse des Comoriens. Je pourrais vous entretenir de coutumes aussi spectaculaires que le grand mariage, cette fête que le père de famille doit donner s'il veut appartenir au cercle des gens écoutés. Je pourrais encore vous décrire le spectacle impressionnant des coulées de lave qui, en 1977, ont dévalé les pentes du Karthala. Je pourrais aussi me tourner vers Mohéli, la plus sauvage des trois sœurs en songeant aux senteurs de l'ylang-ylang et du giroflier. Mais je craindrais, ce faisant, de voir le marchand de cartes postales succéder au pédant... Alors, dois-je évoquer pour vous satisfaire les traditionnelles rencontres sportives ? Les dieux du volley-ball et du football n'étaient pas avec nous, et je tairai pudiquement des scores que nos spécialistes ont qualifié de « diplomatiques ». Toutefois,

En fait, ma démarche me semble bien vaine. Chacun emportera ses souvenirs, le seul point commun au moment de l'appareillage vers Mayotte en ce 16 novembre étant le regret de n'être venu plus tôt aux Comores.